



CHAMBL'ENVI

Le Journal du Patrimoine et de l'Environnement

Automne 2018 N° 38

Le Toine et le Joannes



- Alors Joannes, pendant les vacances, tu as eu tes enfants et tes petits enfants ?

- M'en parle pas, la Toinette ne sait plus où est sa cuisine.

- Qu'est ce qui s'est passé ?

- Cette année, ça a été le bouquet. Figure-toi que chacun fait un régime. L'un est végétarien, un autre ne mange ni pain ni sucre ; sans compter ceux qui sont allergiques au lactose, au poisson, et j'en passe et des meilleures.

- Les allergies, actuellement, c'est dans toutes les familles. Bientôt quand on va inviter des amis, il va falloir leur faire remplir un questionnaire quinze jours avant pour pouvoir composer le menu.

- Oui, mais avec tout ça, tu ne manges plus que des légumes cuits à la vapeur.

- Et toi ce n'est pas un régime qui te convient. Si je comprends bien, tu te moques un peu que chacun fasse un régime, ce qui te déplaît c'est qu'on t'oblige à en faire un. Tu n'as pas pu manger ton lard gras, du boudin...

- je n'ai même pas essayé. Tu sais le matin au petit déjeuner on ne discutait pas de ce qu'on allait faire dans la journée, on regardait les étiquettes de ce qu'on mangeait. Moi j'aime bien les choco BN dans le café au lait. Quand mes enfants ont vu la quantité de sucre dans 100g de choco, tout le monde m'a regardé comme si j'étais un terroriste.

- Et le pire est à venir, tu verras quand on mettra la quantité de sucre sur les étiquettes de bouteilles de vin !

Chambles et le SMAGL

Créé à l'origine, en 1967, à l'initiative du département et des 7 communes riveraines du plan d'eau de Grangent, Caloire, Chambles, St Maurice en Gourgois, St Paul en Cornillon, St Just St Rambert, St Victor/Loire, Unieux. Le SMAGL (Syndicat Mixte d'Aménagement des Gorges de la Loire) est aujourd'hui représenté par trois entités : le Département de la Loire, Saint-Etienne Métropole, et Loire Forez.

Il s'est fixé trois objectifs :

- Protéger et valoriser le patrimoine naturel, bâti et paysager.
- Aménager le territoire pour l'accueil du public et l'organisation d'activités.
- Informer et sensibiliser le public à la préservation et la connaissance du site et au respect de la réglementation.

Pour répondre à nos questions, nous avons eu le plaisir de rencontrer Mr. Laurendon, président du SMAGL, Mr. Barbier, vice-président et Mr. Arnaud, directeur.

Pour ce qui est du patrimoine bâti, pouvez-vous nous dire où en sont les projets concernant le château d'Essalois ?

Ils vont être exécutés au cours de l'année 2019. Les sols du rez-de-chaussée vont être refaits, les ouvertures fermées aux courants d'air, en veillant à ne pas empêcher les hirondelles de nicher.



Les trois salles, dédiées respectivement à l'explication du fonctionnement du complexe hydroélectrique de Grangent, aux patrimoines des gorges de la Loire et à l'accueil touristique seront aménagées en centre d'interprétation. Dans chacune, des bornes interactives seront à la disposition des visiteurs.

MA

Evidemment, ces salles resteront en accès libre l'entrée sera gratuite. La grande salle, comme aujourd'hui, sera mise à la disposition d'associations telles que Chambl'envi pour des expositions. L'accueil du public se fera dans la salle à gauche, en arrivant, au pied de la tour. Les visiteurs pourront toujours admirer le point de vue en haut de celle-ci.

Pour le personnel et les exposants, nous avons prévu, à proximité du château, l'installation de toilettes.

En ce qui concerne les constructions, les notions de site classé et site inscrit sont méconnues pour ne pas dire ignorées. Pouvez-vous nous éclairer sur ce point ?

Ce sont deux dispositifs de préservation des paysages.

Le site classé concerne essentiellement les gorges de la Loire, du Pertuiset jusqu'au Barrage, un peu plus de 1500 Ha. Dans cette zone, toute construction ou modification d'une construction est soumise à une autorisation de niveau préfectoral ou ministériel selon le type de travaux envisagé.

Le site inscrit concerne une zone plus étendue, un peu plus de 3000 Ha. La commune de Chambles est en grande partie comprise dans cette zone. Les maîtres d'ouvrage doivent informer l'administration, se soumettre à un certain nombre de contraintes et suivre des recommandations.

A ce propos, de nombreux habitants ne comprennent plus rien, tellement on voit tout et son contraire, au point qu'on entend souvent le conseil suivant : « Tu ne demandes rien et tu fais ce que tu veux ».

Pour qui veut s'informer, il peut le faire. Il peut s'adresser à la municipalité, à l'architecte des gorges de la Loire, ou aller sur le site du SMAGL. La réglementation existe et doit être respectée. Après, c'est un problème de municipalité. C'est vrai que ce n'est pas facile et que ce n'est guère populaire, mais ça ne dépend pas de nous.

Sur un autre plan, les promeneurs sont étonnés de ne pas pouvoir accéder aux berges de la Loire à cause des propriétés privées. Quelle est la réglementation en vigueur dans ce domaine ?

Pour les rivières ou les fleuves qui appartiennent à l'état, il y a ce que l'on appelle une servitude de passage liée aux chemins de halage et de contre-halage.

Le plan d'eau n'est pas domanial, dans ce cas, les rives appartiennent aux propriétaires riverains au-dessus de la côte 421 NGF⁽¹⁾. Il existe une servitude de marchepied permettant aux pratiquants de navigation, en situation de détresse, d'échouer sur la berge, mais pas de droit de passage piéton.

Propos recueillis par M.T. et M.A.

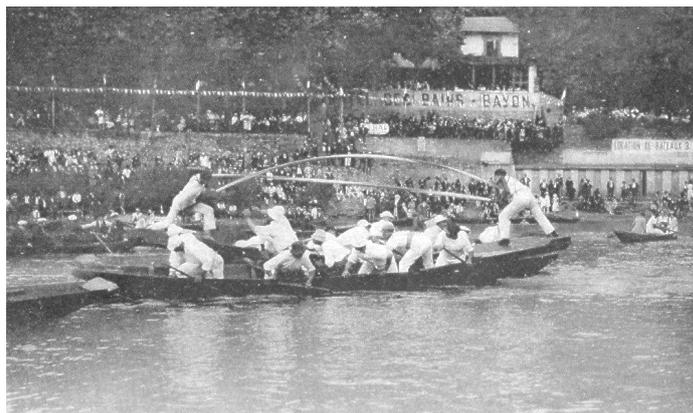
(1) NGF Nivellement général de la France = altitude 421 mètres



Chapitre 6.2 : La Vigie et la Mouette, sentinelles du fleuve - première partie-

« Sauver ou périr » ⁽¹⁾

Pour les hommes du fleuve, mes eaux ont toujours intimement mêlé labeur, circulation, et distraction. Les joutes par exemple, étaient connues depuis l'antiquité. Les pêcheurs et les marinières sont à l'origine de cette pratique sportive et festive. Au XVI^e siècle, des spectacles de joutes eurent lieu en l'honneur des grands de ce monde sur la Saône et le Rhône, également à Saint-Just-Saint-Rambert en l'honneur de François 1^{er}. Au XIX^e, des sociétés de marinières se sont créées pour porter secours aux riverains lors des fréquentes crues des fleuves et elles pratiquaient les joutes lors des fêtes locales.



En 1899, naît l'Union Fédérale des Sociétés Françaises de Natation et de Sauvetage, première structure intégrant les sociétés de sauvetage. Elle fut remplacée en 1905 par la Fédération Nationale des Sociétés de Natation et de Sauvetage, organisatrice de championnats de joutes régionaux. La Société des Sauveteurs de la Vigie née en 1903, est l'une d'entre elles, l'une des plus anciennes de l'Ondaine et la plus ancienne de Saint-Paul en Cornillon. La loi de 1901 sur les associations y fut pour quelque chose, puis celle de 1906 sur l'interdiction de travailler le dimanche qui amena une foule incroyable sur mes berges, mélangeant ouvriers et bourgeois. Son siège était l'hôtel des Bains à Çaloire sur ma rive droite, tout près du rocher « maudit », sans doute à dessein, puisque de nombreux nageurs inexpérimentés périrent à cet endroit profond et rocheux réputé pour son soi-disant tourbillon fatal.

Pendant la 1^{ère} guerre mondiale, tout s'interrompit, puis la Vigie reprit ses activités en 1919 avec de nouveaux statuts, pour continuer de promouvoir les joutes et la natation (apprentissage et surveillance). Dans ce but, on construisit une levée en remontant des pierres de mon lit au niveau du Moulin-Riffat afin de constituer une retenue d'eau suffisamment étendue depuis le rocher maudit. La Vigie s'installa ensuite sur ma rive droite au restaurant populaire nommé « Ollier » depuis lequel on louait des barques pour

me traverser afin d'aller à l'hôtel-restaurant des Bains, situé en face sans avoir à faire le tour par le pont du Pertuiset. En 1920, le président de la Vigie d'alors acquit un terrain, y fit construire le siège de la Vigie et aménager des terrasses, des cabines, organiser des locations de barques et bien sûr la surveillance des activités nautiques. Mais une scission au sein de la Vigie fut à l'origine d'une autre association nommée la Mouette en 1921, laquelle s'installa en face, sur ma rive gauche...à l'hôtel des Bains !

En 1934, les deux associations rivales finirent par fusionner sous le nom d'Union des Sauveteurs de la Vigie et Mouette. Pendant la 2^{ème} guerre mondiale, elle continua ses activités, mais en signe de résistance, l'orchestre qui accompagnait les passes de joutes, appelée la « Barquette » cessa de jouer.

Vertonique

(1) Devise des sauveteurs de la Vigie qui fut aussi celle des sapeurs-pompiers de Paris

L'épilobe en épi

Plusieurs dénominations pour cette plante qui nous ravit, lorsque nous découvrons, dans des endroits frais ou humides, où d'ailleurs toutes les autres herbacées lui cèdent la place, un tapis de fleurs rose pourpre.

Il s'agit de l'épilobe en épi, osier fleuri, herbe de feu ou encore laurier de Saint Antoine qui s'installe en sous-bois, lisière de forêts ou clairières.

Cette vivace, éblouissante par son nombre et sa couleur, porte en juillet, août, des épis florifères qui s'échelonnent de bas en haut. En effet, ses fleurs à quatre pétales se disposent en grappes sur l'axe central. Ses feuilles, possédant des nervures circulaires, nombreuses et lancéolées, alternent sur de hautes tiges s'échelonnant de 0,50cm à 2,50m. Ses graines sont encapsulées dans des poils soyeux qui facilitent sa germination. Et si elle se développe de manière si tentaculaire, c'est que ses racines sont rampantes et facilitent ainsi le bouturage.



C'est une plante médicinale reconnue pour ses propriétés anti-inflammatoire, astringente et mucilagineuse. Elle permet de réguler les problèmes de prostate, de vessie et de cystite. Elle améliore aussi la tonicité de la muqueuse digestive. Elle s'utilise en teinture ou en infusion, uniquement avec ses feuilles séchées à l'ombre et au frais.

C'est une plante mellifère qu'abeilles et bourdons trouvent à leur convenance. Elle leur permet de produire un miel blanchâtre, au goût suave et subtil très prisé des connaisseurs mais assez rare et relativement cher (1 ha de fleurs pour 150 kg de miel).

C'est enfin une plante d'ornement qui peut s'acclimater dans vos jardins en lui laissant toutefois une place volumineuse pour s'étaler. Sa cueillette vous permettra aussi de fleurir et d'égailler votre maison d'une envolée de fleurs spectaculaire.

Ch. C.B.

Rencontre avec une actrice de la vie locale : Mme Séverine Perez

Depuis plusieurs mois, une camionnette sillonne les routes de la commune, klaxonne dans chaque hameau. Mme Perez, épicière ambulante, fait sa tournée.



Mme Pérez, comment êtes-vous arrivée à Chambles ?

- J'ai habité pendant 20 ans dans le Vaucluse où je travaillais dans la restauration. Quand je suis venue dans la région, j'ai vécu quelques temps à Saint-Etienne et à Saint-Rambert, mais je n'ai pas l'habitude de la ville. J'ai cherché un logement à la

campagne et j'ai trouvé à Chambles. Je suis ici depuis deux ans.

Comment vous est venue l'idée de créer votre propre entreprise ?

- Quand je suis arrivée à Chambles, je travaillais dans l'intérim. Avec les enfants, comme il n'y a pas de commerce ici, il fallait toujours courir. C'est comme ça que j'ai pensé créer une épicerie ambulante.

Alors qu'avez-vous dans votre camion ?

- Je vends tous les produits d'épicerie, du pain, des fruits et des légumes. J'essaie de me procurer des produits locaux. Je livre également des plats cuisinés à la demande. Mes clients me disent ce qu'ils aimeraient manger et quand ils le souhaitent je leur livre le plat qu'ils désirent.

Etes-vous parvenue à vous faire une clientèle ?

- Il y a eu des moments difficiles. J'ai fait quelquefois ma tournée pour ne vendre que du pain. Mais je suis assez contente, ma clientèle grandit. Actuellement je m'arrête dans plus d'une dizaine de hameaux et je vais peut-être augmenter ma tournée.

Je suppose qu'on peut vous réserver des produits ?

- Evidemment. Le camion n'est pas très grand et je ne peux pas tout avoir. Je peux bien sûr fournir tous les produits de l'épicerie mais aussi de la viande, de la charcuterie, des journaux si mes clients me le demandent.

Vous faites un vrai travail d'intérêt public

- On ne m'a pas donné d'aide pour autant. Mais ça ne fait rien, ce que j'apprécie le plus dans ce travail, c'est de donner le sourire à mes clients.

Lieux dits desservis : Chavannes, Lotissement des sources, La Garde, Laborie, Cessieux, Noailleux, Notre-Dame, Vassalieu, Chenereille, Coherette, Le Bourg

Pour réserver, adressez-vous au n°06 48 40 87 85

Ou par mail : lescoursesutiles@orange.fr

Propos recueillis par M.A.

CONFÉRENCE Chambl'envi



Samedi 10 novembre 2018
à 19h

À la Maison des Associations de Chambles

Un repas sous forme de buffet à 12€ vous sera servi
Si possible, merci de réserver avant le 3 novembre au

- 04.77.52.11.73
- 07.80.40.43.84
- *par mail* : collectif.chamblenvi@orange.fr

Nous vous ferons partager les découvertes que nous avons faites sur Chambles et ses hameaux, ses sites exceptionnels, ses monuments, ses habitants et leur vie, ses faits divers...

Journées du patrimoine

Les 15 et 16 septembre, Chambl'envi était présent au château d'Essalois.

Chambl'envi a cette année proposé à Paul Cassar de présenter ses photos. Architecte de profession, mais, selon ses dires, photographe dans l'âme : manifestement, il l'est. Habitant à Chambles, il a choisi avec nous, parmi les centaines de photographies qu'il a prises du village et des environs, dix-sept d'entre elles.



... « Chambles et ... ses identités ».

Paul Cassar nous montre seulement avec ces quelques photographies son malaise devant la vulnérabilité de « ses personnages ». Plus que la vérité des lieux, des sites, des objets, des gens, il veut juste montrer. Bien-sûr la lumière est partout, c'est elle qui dans un champ nous fait sentir l'odeur de la paille, entendre le vol des abeilles, éprouver la brûlure du soleil, du vent ; bien-sûr l'écorce d'un châtaignier nous ramène à notre vie, ce temps, [notre temps] que nous voudrions fier et digne. Ces sensations, ces impressions nous les connaissons et pensons les retrouver dans certains clichés.

A première vue, ce sont des arbres, des terres à blé moissonnées, des champs, des bois, des bâtisses sombres, le château d'Essalois et encore le château d'Essalois

Mais les photos de Paul Cassar ont l'intention de nous obliger à regarder dignement pour tout voir, c'est ainsi, tout voir maintenant. La photo a été prise et a fixé ce regard qui va exister pour toujours.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir un public nombreux et varié. Plus de 800 personnes ont répondu à notre invitation.

Michel Delagarde

Au plaisir des mots

Evier, n.masc. Dans la région désigne non seulement l'évier mais aussi un coin de la cuisine, enfermé à l'abri des regards par des cloisons, avec un évier et des rayonnages. Les maisons anciennes ont parfois conservé ce recoin d'arrière-cuisine.

Ex. : (Il) se mit à la regarder tant et tant qu'elle ne savait plus où se cacher et qu'elle se n'allit dans l'évier. (* se n'allit*, forme ancienne du p.simple, « s'en alla »)*

Pat(t)e, n.fém. Linge, chiffon.

Ex. : La pauvre petite n'en devient blanche comme une patte.

L'expression blanche comme une patte est courante pour désigner une pâleur inquiétante.

Pat(t)es se dit aussi pour désigner des morceaux de tissu usés et entre en composition dans pat(t)e-mouille, linge humecté pour le repassage, d'usage ordinaire jusqu'à ce que les fers à vapeur l'aient rendus inutile.

Pochon, n.masc. Petit sac en toile, en papier ou en matière plastique. Dans le conte, désigne la poche.

Ex. : Il lui mit dans le pochon du tablier, un matru petit sac qu'il tira de sa chemise.

Guenille, adj. Qui est moralement déchu, méprisable,

Ex. : Sont-ils guenilles ces hommes !

Ex. : Se croyant que la drôle ne songerait plus à cette guenille d'officier.

Franc, adv., complètement. L'emploi adverbial de franc est d'usage fréquent (Ex. : Il est franc fou)

Ex. : Elle la lavit franc toute.

Affaire, n. masc. Au masculin désigne les vêtements.

Ex. : Des affaires neuves,

Charmeur, n. masc. Enjôleur qui emploie des charmes au pouvoir magique.

Cet emploi vieilli est presque synonyme de jeteur de sort.

(A suivre)

M. Maurel



Blog :

Directeur de publication
Responsable rédaction & Imprimeur : Michel Autin
Adresse : La Garde Chambles 42170
Association : Le Foyer Rural section Chamblenvi
Adresse : Chemin de l'école 42170 Chambles
Mail : collectif.chamblenvi@orange.fr
www.Chamblenvi.com/wordpress